

# vous avez posé la question

## Accès compassionnel aux médicaments

**Qu'est-ce qu'un médicament accessible à titre humanitaire ? Comment puis-je m'en procurer ?**

— *Proactive, à Penticton*

**Réponse de M<sup>me</sup> Toy :** On entend par accès compassionnel ou humanitaire le fait de permettre l'emploi d'un médicament non commercialisé, c'est-à-dire un agent expérimental qui n'est pas encore approuvé par les organismes réglementaires. L'accès rapide à des agents prometteurs mais non disponibles sur le marché est souvent un enjeu important pour les personnes atteintes du VIH dont les options de traitement sont limitées.

Le processus de développement d'un médicament, avec essais cliniques et approbation réglementaire, prend plusieurs années. En dehors des essais cliniques, on ne peut obtenir des médicaments expérimentaux que dans le cadre d'un programme d'accès élargi (PAÉ) ou d'accès spécial (PAS). Mais comme le médicament n'a pas fait l'objet des vérifications habituelles menant éventuellement à son approbation, on ignore s'il comporte des effets secondaires graves.

Un PAÉ repose sur des essais, menés par le fabricant d'un produit, après que des études préliminaires ont démontré l'efficacité et l'innocuité du produit en question. Ces essais permettent au fabricant d'offrir le médicament à un groupe sélectionné de personnes, et donc d'élargir l'information sur ce produit puisqu'il est administré à un échantillon plus grand et plus diversifié de « patients ».

En l'absence de PAÉ, on peut accéder aux médicaments non commercialisés dans le cadre du PAS de Santé Canada. La liste de médicaments du PAS change souvent, mais on peut parfois solliciter des médicaments qui n'y figurent pas. Votre médecin est en mesure de déterminer le statut actuel d'un médicament en communiquant avec son fabricant ou avec Santé Canada, puis de soumettre une

demande en précisant l'urgence médicale de votre cas et en fournissant des documents à l'appui de l'efficacité et de l'innocuité du produit. Si Santé Canada approuve la demande (chacune est évaluée individuellement), on contactera le fabricant pour qu'il mette le médicament à votre disposition, pour motif humanitaire.

Cependant, le fabricant n'est jamais tenu de fournir un tel produit. Les politiques et les critères d'admissibilité diffèrent beaucoup d'un médicament à l'autre, et la décision finale revient au fabricant.

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou pharmacien ou d'un organisme spécialisé en VIH-sida pour en savoir plus.

## Les thérapies complémentaires

**Existe-t-il des types de soins parallèles qui ne nuiraient pas à mon traitement antirétroviral ?**

— *Prudence avant tout, de Calgary*

**Réponse de M. Kapler :** Parmi les gens qui vivent avec le VIH, beaucoup s'intéressent aux approches qui, sans remettre en cause leur traitement par les ARV, amélioreraient leur bien-être général, minimiseraient les effets secondaires des médicaments et renforceraient leur système immunitaire. Le massage, l'acupuncture, la méditation et la chiropratique, par exemple, peuvent réduire la douleur et le stress et procurer un sentiment de bien-être sans avoir aucune incidence contraire aux ARV.

Par contre, certaines préparations à base de plantes et certaines pratiques ancestrales peuvent sérieusement contrecarrer l'action des ARV et faire échouer le traitement. À cet égard, les suppléments d'ail et le millepertuis sont connus pour diminuer l'efficacité des inhibiteurs de la protéase, et ce ne sont pas les seuls. Avant de recourir à une thérapie complémentaire, posez-vous les questions suivantes :

*Qu'est-ce que je souhaite obtenir de cette approche ? Ne suivez pas un traitement simplement parce qu'on affirme qu'il vous fera « du bien » ;*

**M<sup>me</sup> Junine Toy** est pharmacienne clinicienne à la Clinique d'immuno-déficience de l'Hôpital St. Paul, à Vancouver.

**M. Jeff Kapler** est pharmacien à la Southern Alberta Clinic, à Calgary.

Le **D<sup>r</sup> Dominique Tessier**, CCFP, FCFP, est directeur médical de la Clinique santé-voyage Medisys, médecin à la clinique du Quartier latin et au CHUM à Montréal.



concentrez-vous plutôt sur les avantages concrets que vous désirez en tirer.

*Existe-t-il de bonnes preuves d'efficacité ?*

Demandez à votre équipe soignante si des études scientifiques valables ont démontré l'efficacité du traitement — l'information diffusée sur Internet et ailleurs contient parfois des données erronées, désuètes ou biaisées. De même, ne vous fiez pas aux publicités avec témoignage, qui peuvent être trompeuses.

*Combien est-ce que ça coûte ?* Certains services, comme le massage et la physiothérapie, sont partiellement remboursables par l'assurance publique (ou privée). Comme vous devez assumer une part des coûts, assurez-vous d'en avoir les moyens.

*Où obtenir plus d'information ?* Pour des renseignements généraux, reportez-vous au guide du CATIE intitulé *Un guide pratique des thérapies complémentaires pour les personnes vivant avec le VIH* ([www.catie.ca](http://www.catie.ca)). Avant d'entreprendre un nouveau traitement, quel qu'il soit, demandez au pharmacien ou au médecin de s'assurer qu'il ne nuira pas à l'action des ARV.

## En vacances...

### Je compte aller à Cancun pendant une semaine. Que dois-je prévoir avant de partir ?

— *Un voyageur de Toronto*

**Réponse du D<sup>r</sup> Tessier :** Vous devriez faire plusieurs choses avant le départ. Dites à votre médecin que vous partez en voyage, car ce n'est pas une bonne idée d'entreprendre une nouvelle pharmacothérapie juste avant des vacances à l'extérieur du pays (vous pourriez subir de graves effets secondaires et l'accès aux soins pourrait être difficile). Présentez-vous dans une clinique spécialisée en voyage pour recevoir des conseils et... un rappel des vaccins pour l'hépatite A et le tétanos. Si vous mentionnez que vous avez le VIH, les vaccins seront probablement gratuits. Sur place, demandez au médecin de vous prescrire un antibiotique en cas de diarrhée, habituellement de la ciprofloxacine. Certains sont allergiques à ce produit. On peut le remplacer par l'azithromycine.

Il serait sage de demander une ordonnance de Dukoral<sup>MD</sup>, surtout si vous êtes porté à avoir la diarrhée en voyage. C'est un vaccin que l'on prend par voie orale au moins deux semaines avant le départ. Il protège contre le choléra pendant deux ans et contre la diarrhée causée par la bactérie E. coli pendant trois mois.



Songez à souscrire une assurance maladie pour le voyage. La plupart des sociétés d'assurance ne couvrent pas les problèmes pré-existants, mais elles rembourseront les frais associés aux blessures, souvent très élevés. N'oubliez pas d'apporter des condoms, car vous ne trouverez pas nécessairement ceux que vous utilisez habituellement.

Demandez aussi à votre pharmacien le nom générique de tous les médicaments que vous prenez (anti-VIH ou autres), et à votre médecin, une lettre vous autorisant à les emporter avec vous.

Apportez suffisamment de médicaments pour tout votre séjour — et un peu plus, pour le cas où vous perdriez une dose (p. ex., après avoir vomi) ou resteriez plus longtemps que prévu (p. ex., si votre vol est retardé). Transportez-les dans leur contenant original de la pharmacie, où figurent le nom du médecin et celui du médicament, et ne les laissez pas voyager dans la soute à bagages, car le froid pourrait les endommager ou on pourrait égarer votre valise.

Concernant les parasites, infections et piqûres, vous n'avez pas à vous en faire si vous restez à la plage; mais si vous comptez visiter Chichén Itzá ou les pyramides, utilisez un insectifuge contenant du DEET à 25 %.

Enfin, faites attention à ce que vous mangez et buvez. Les normes d'hygiène varient selon les pays, mais la règle d'or demeure : ne consommez que ce qui peut être bouilli, pelé ou cuit !

Buen viaje ! **R**

## Avant le départ

Vous trouverez d'autres conseils sur le site de Santé Canada ainsi qu'une liste des cliniques santé-voyage au Canada

([www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/pub\\_e.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/pub_e.html)).

Pour connaître les exigences d'entrée dans d'autres pays, consultez le site des Affaires étrangères ([www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)). Et bon voyage !